

CONFÉRENCE CHAMBRE MONÉGASQUE DU NUMÉRIQUE - SMEG - MONACO TELECOM

Sylvain Didierjean : « *Les coupures sont possibles, les chefs d'entreprises doivent s'y préparer en se demandant ce qu'ils feront si 3 jours avant ils sont prévenus d'un délestage et quel sera l'impact potentiel sur le fonctionnement de leur société* ».

L'actualité nous met face aux risques d'une crise énergétique en Europe. Pour mieux en saisir les enjeux, le 14 décembre 2022, en collaboration avec la SMEG et Monaco Telecom, la Chambre Monégasque du Numérique a organisé la conférence « *Numérique et défis énergétiques : quelles réponses apporter aux entreprises ?* », en présence d'une quarantaine de chefs d'entreprises.

Le Président de la Chambre, Éric Pérodeau, a ouvert la séance en rappelant : « *La pénurie de ressources essentielles génère inévitablement des difficultés et une prise de conscience individuelle et collective. Nous l'avons déjà constaté, notamment avec le blackout de 1999, et plus récemment avec les pénuries d'essence. Des coupures d'électricité se traduisent, entre autres, par l'absence de fonctionnement des feux de circulation et d'éclairage des commerces, l'interruption des lignes téléphoniques et des connexions Internet, avec toutes les conséquences que cela peut avoir...* ».

L'intervention de Sylvain Didierjean, Directeur des Activités Électricité et Gaz de la SMEG, s'est ensuite adressée aux chefs d'entreprises susceptibles d'être directement impactés si des coupures électriques devaient être annoncées.

TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ À MONACO

Sylvain Didierjean a d'abord fait le point sur la tarification de l'électricité à Monaco : « *Le marché de l'énergie est un marché à terme assez complexe. Si nous achetons aujourd'hui de l'énergie pour 2023-2024, son prix va évoluer. Les marchés de l'électricité ont parfois frôlé les 1 200 € par MWh pour 2023, ce qui est inédit. À Monaco comme dans d'autres pays, il existe cependant des mécanismes qui permettent d'amortir les variations de la tarification auprès des consommateurs* ». En 2022, les achats d'énergie de la SMEG ont permis une hausse limitée de 4% pour les particuliers et 10% pour les professionnels sans faire appel à la puissance publique. Et d'ajouter : « *Avec l'envolée du prix d'achat de l'électricité, reproduire le même fonctionnement qu'en 2022 se serait traduit au 1er janvier 2023 pour les consommateurs par une hausse moyenne de 75% à Monaco (contre 100% en France). Le Gouvernement Princier a décidé de mettre en place un bouclier tarifaire d'application automatique et généralisée afin de limiter les hausses, le différentiel étant financé par l'État* ».

Concrètement, avec l'application du bouclier tarifaire, les hausses seront limitées à 15% pour les petits consommateurs professionnels et particuliers, à 35% pour les BT+ (entreprises et industries de taille moyenne), et à 45% pour les HTA (grosses entreprises et industries). Les tarifs étant composés de grilles, le bouclier s'applique sans que les consommateurs n'aient de démarches particulières à effectuer. Les équipes de la SMEG peuvent également à la demande optimiser les paramètres des contrats des clients.

Quid des perspectives ? « *Aujourd'hui, Monaco achète son électricité en France et est donc exposé dans une certaine proportion aux aléas des marchés. L'objectif est de miser encore davantage sur les énergies renouvelables, mais pour en produire il faut de la place, qui est rare à Monaco. Même si tous les toits des bâtiments étaient équipés en panneaux solaires photovoltaïques, nous n'arriverions pas à produire*

localement assez d'énergie pour être autosuffisants. Pour 2025-2030, la solution la plus efficace est de construire des moyens de production d'énergies renouvelables hors du territoire. L'enjeu majeur est de pouvoir se décorrérer des prix des marchés », a-t-il expliqué.

PLAN DE DÉLESTAGE ET MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS

Sylvain Didierjean a également évoqué les origines de la crise énergétique. Le parc nucléaire français n'est pas opérationnel dans sa totalité. Le temps a été de plus très sec en 2021 et 2022, ce qui a provoqué un déficit d'énergie hydraulique provenant de l'eau stockée dans les barrages (qui représentent 17% des capacités de production en France). À cela s'est ajoutée la faible production d'énergie éolienne, car il y a eu très peu de vent. S'est rajoutée à ces difficultés la forte tension sur le gaz. « *Grâce à sa politique draconienne de gestion du Covid, la Chine est repartie plus vite que les autres pays et a donc massivement acheté du gaz. La guerre en Ukraine est un facteur qui est venu par la suite aggraver cette situation de tension mondiale sur le gaz. Pour l'heure, les stocks européens sont pleins, mais pour combien de temps ? Tous les signaux sont au rouge* », a-t-il souligné.



Sylvain Didierjean

Il a ensuite détaillé les objectifs du plan de délestage. « *C'est une mesure d'urgence qui existe depuis plus de 20 ans en France et à Monaco pour protéger le système électrique européen d'un risque de blackout (hors incidents techniques). Il peut être activé pour réduire la consommation*

à un moment précis lorsque les moyens de production ne suffisent pas à assurer les besoins en énergie de la population. En Europe, les écarts de consommation sont très climatiques, et nous consommons plus d'électricité de novembre à mars. C'est la période la plus à risque avec des pics de consommation en deux plateaux, de 8h00 à 13h00 et de 18h00 à 20h00, en semaine ». Le contenu du plan, c'est-à-dire les lignes à délester, est confidentiel, et relève de la responsabilité du Gouvernement Princier à Monaco. À l'exception des sites essentiels au bon fonctionnement de l'État qui ne sont pas concernés, le Gouvernement détermine l'ordre dans lequel les quartiers sont susceptibles d'être délestés. En France, c'est RTE (Réseau de Transport d'Électricité) qui est responsable de l'activation et du suivi, et à Monaco c'est la SMEG, en lien avec RTE.

La coupure électrique n'interviendra cependant qu'en dernière option. « Avant d'en arriver là, la SMEG a et aura une démarche informative, afin que les consommateurs comprennent bien les enjeux et les bons gestes à adopter. Des actions incitatives sont et seront aussi mises en place pour une consommation plus responsable, notamment via notre site web qui donne accès à la météo de l'électricité (verte, orange, rouge, selon le niveau de tension électrique) pour les 4 jours à venir : <https://www.smeg.mc/meteo-de-lelectricite>. Cependant, si à J-3 les gestes sont insuffisants, il peut être nécessaire d'organiser un délestage limité dans le temps (2 heures), localisé (par quartier), maîtrisé. La météo de l'électricité passera du vert à l'orange, puis au rouge, et des messages d'alerte seront adressés aux clients par notre cellule de crise, car c'est seulement à J-3 que nous disposons d'informations météo assez fiables pour pouvoir communiquer. Il est donc essentiel de mettre à jour vos coordonnées. À J-1, entre 18h30 et 19h30, nous saurons si nous serons concernés par une coupure électrique le lendemain. Les coupures sont possibles, les chefs d'entreprises doivent s'y préparer en se demandant ce qu'ils feront si 3 jours avant ils sont prévenus d'un délestage et quel sera l'impact potentiel sur le fonctionnement de leur société ».

INCIDENT ÉNERGIE CHEZ MONACO TELECOM LE 29 NOVEMBRE 2022

Stéphanie Chabois, Directrice Supervision, Qualité Technique et Salles Techniques de Monaco Telecom, a ensuite explicité l'incident technique du 29 novembre qui avait provoqué des coupures sur une partie du réseau



Stéphanie Chabois

mobile, les liaisons internet de certaines entreprises, le service internet d'une partie des box câble, et les centraux téléphoniques d'ancienne génération des entreprises et du Gouvernement : « J'étais au cœur de cette crise majeure dont la gestion a nécessité la mobilisation de toutes nos équipes ».

Elle a d'abord décrit le contexte de l'incident : « Nos 5 datacenters monégasques sont fréquemment révisés. Nos équipements et installations sont maintenus, vérifiés et testés régulièrement, qu'ils s'agissent des tableaux électriques, onduleurs et ateliers (y compris les batteries), groupes électrogènes et cellules haute tension. L'opération du 29 novembre portait sur la maintenance complète de notre cellule haute tension couplée à des tests en charge concernant le groupe électrogène sur DC2 ».

Gros client de la SMEG, Monaco Telecom dispose d'un abonnement HTA avec un point de livraison spécifique en 20 000V sur ses sites, et une cellule haute tension lui permettant de récupérer l'énergie provenant de la SMEG et de s'isoler sur son propre réseau. « L'opération a commencé à 13h00. À 13h13, l'opérateur a démarré le groupe électrogène, puis a débuté la maintenance de la cellule haute tension : nous étions alors totalement isolés de notre fournisseur d'énergie et fonctionnions sur le groupe électrogène, ce qui est obligatoire pour que l'opérateur effectue sans risque cette maintenance. À 14h20, le groupe s'est arrêté en raison d'un défaut de tension haute (470V) et les batteries des onduleurs et ateliers (48V) ont pris le relais. Dès 14h20, des tentatives de redémarrage du groupe ont été faites, avec des arrêts successifs résultant d'une tension trop haute. L'arrêt de la maintenance a ensuite été initié et le remontage de la cellule a été lancé. À 15h15, la cellule était opérationnelle, la SMEG a déconsigné l'installation et remis en service, et le site a été de nouveau alimenté électriquement », a-t-elle précisé. L'impact électrique a donc duré 55 mn, même si selon les services proposés aux clients, des dysfonctionnements ont pu se faire sentir plus longtemps.

Que ressort-il de cette crise ? « Au-delà du stress intense qu'elle a généré, nous devons en tirer les leçons nécessaires. Nous avons ainsi renforcé nos plans d'actions de sécurisation. En termes de sécurité électrique, un audit complet par un cabinet externe est programmé pour revoir nos architectures électriques dans les salles techniques et consolider la sécurisation de nos procédures de maintenance. Pour les services tiers, nous voulons accélérer la migration des TO/T2 en Trunk SIP, favoriser la sécurisation des liens Connectivity sur les 2 datacenters concernés, et renforcer les recommandations d'architecture distribuée sur les services cloud hébergés. Enfin, l'objectif est de réactualiser nos processus de gestion de crise en tenant compte des enseignements de cet incident, notamment en programmant des exercices réguliers sur la base de la procédure mise à jour », a-t-elle conclu.

À MONACO

ASSUREZ VOUS

PREMIUM

M

M

A

NOUS AVONS LA SOLUTION QU'IL VOUS FAUT !

PIERRE BRIERE 36 Bd des Moulins
Tél : 93 10 51 93 cabinet.briere@mma.fr